

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

La MRC de Vaudreuil-Soulanges, première MRC au Québec à signer une entente avec la SORAC pour la récupération des appareils de réfrigération et de congélation de type commercial et institutionnel

Vaudreuil-Dorion, le 14 mars 2024 – La Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) et la MRC de Vaudreuil-Soulanges ont procédé à la signature d'une entente qui permettra la récupération, selon les normes environnementales en vigueur, des appareils de congélation et de réfrigération de type commercial et institutionnel aux écocentres de la MRC situés à Vaudreuil-Dorion et Rigaud.

La SORAC est l'organisme de gestion reconnu par Recyc-Québec ayant le mandat de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs ([REP](#)) pour les **appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels** qui sont arrivés en fin de vie utile. Il s'agit également du premier programme au Québec et au Canada à être mis en place pour la récupération de produits visés, qui sont exclusivement de type commercial et institutionnel. Depuis le 30 septembre 2022, le Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises ([RRVPE](#)) prévoit qu'il interdit de récupérer ou de valoriser un produit visé par le Règlement, ou d'en confier la récupération ou la valorisation, autrement que dans le cadre d'un programme officiel.

Les produits visés par ce programme sont notamment les :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs et îlots réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d'aliments ou de boissons
- Machines distributrices réfrigérées
- Appareils réfrigérés de type laboratoire ou médical

Ces appareils qui se retrouvent sur l'ensemble du territoire de la province du Québec sont pris en charge gratuitement par la SORAC pour l'ensemble des opérations de récupération des appareils visés. La collecte et le recyclage de ces produits en fin de vie permettent de récupérer jusqu'à 97 % des composantes de ces appareils et de réduire l'utilisation de matières premières. La liste complète des produits visés peut être consultée sur le site Internet de la SORAC : [produits visés](#).

Chaque appareil recyclé de façon sécuritaire permet d'éviter le rejet d'une tonne de GES dans l'atmosphère ce qui équivaut à 4 400 km parcourus avec un petit VUS ou en voiture berline. La SORAC vous invite à visiter son [site Internet](#) et visionner la [capsule vidéo](#) suivante pour en apprendre davantage sur les impacts que peuvent avoir ces appareils sur l'environnement lorsqu'ils se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

Grâce à cette entente, tous les commerces et les institutions de la MRC de Vaudreuil-Soulanges auront la possibilité d'aller déposer ces appareils, en quantités comparables au secteur résidentiel*, dans les deux écocentres suivants afin qu'ils soient pris en charge par la SORAC :

- Écocentre à Vaudreuil-Dorion, 2800 rue Henry-Ford, Vaudreuil-Dorion, J7V 0V8
- Écocentre à Rigaud, 32 rue de la Coopérative, Rigaud, J0P 1P0

** Les commerces et institutions voulant se départir d'une grande quantité d'appareils sont invités à contacter la SORAC.*

Citations

« Nous travaillons activement avec nos partenaires et les municipalités afin de faire face aux défis de collecte de ces appareils pour lesquels il n'y a pas encore d'endroits au Québec, tels les écocentres, où il est prévu de les recueillir officiellement. Soulignons que la MRC de Vaudreuil-Soulanges est la première MRC partenaire de la SORAC à accepter officiellement ces appareils dans deux de ses écocentres.

Cette entente signée au cours des dernières semaines revêt une grande importance pour la SORAC puisqu'elle permettra grandement de faciliter le processus de collecte sur ce territoire. Nous saluons donc le leadership dont fait preuve la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Nous sommes confiants et déterminés à tracer la voie afin de détourner ces appareils des sites d'enfouissement et ainsi contribuer à un bilan environnemental positif en minimisant les rejets de GES dans l'atmosphère. » - **Nathalie Desjardins, directrice de programme de la SORAC.**

« La MRC de Vaudreuil-Soulanges est fière d'être la première MRC au Québec à conclure une entente avec la SORAC et cette initiative nous permet de poursuivre nos efforts visant à réduire sur notre territoire la quantité de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. La MRC fait preuve de proactivité dans ce domaine depuis 2018 en acceptant les matières des commerces et institutions, en quantités comparables au résidentiel, à ses écocentres situés à Vaudreuil-Dorion et Rigaud. Nous acceptons déjà depuis plusieurs années les appareils commerciaux contenant des halocarbures afin qu'ils soient recyclés de manière responsable. Il s'agissait d'ailleurs d'une initiative découlant d'une mesure de notre Plan de gestion des matières résiduelles. Nous profitons de cette occasion pour inviter les autres MRC à emboîter le pas et à participer au programme de la SORAC. » - **Geneviève Lachance, présidente du comité environnement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et mairesse de la ville de Saint-Lazare.**

À propos de la MRC de Vaudreuil-Soulanges

La MRC de Vaudreuil-Soulanges regroupe les 23 municipalités de son territoire de 855 km², qui s'étend de l'île Perrot jusqu'à la frontière ontarienne. Sous la direction politique de son préfet, M. Patrick Bousez, la mission de la MRC vise la concertation, la planification ainsi que la gestion de l'aménagement et du développement de son territoire selon les principes de développement durable. Son rôle de chef de file et de rassembleur auprès des principaux intervenants du territoire facilite la coordination d'actions régionales selon quatre sphères : la planification, le développement, les services aux municipalités et les services aux citoyens.

Les maîtres-mots de la MRC sont, planifier, concerter et agir. Pour plus d'information, visitez le www.mrcvs.ca.

À propos de la SORAC

La SORAC est l'organisme de gestion reconnu par Recyc-Québec ayant le mandat de mettre en œuvre un programme de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels qui sont arrivés en fin de vie utile. Le programme permet la collecte et le traitement sécuritaire des produits récupérés. Pour plus d'information, visitez le <https://sorac.ca/>

-30-

Bas de vignette : de gauche à droite, Patrick Bousez, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et maire de la municipalité de Rivière-Beaudette, Geneviève Lachance, présidente du comité environnement de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et mairesse de la ville de Saint-Lazare, Nathalie Desjardins, directrice de programme SORAC, Guy-Lin Beaudoin, directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges et Réjean Guay, directeur de la sécurité incendie et civile, environnement et infrastructures de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.

Sources :

MRC Vaudreuil-Soulanges

Marie-Eve Gingras-Gosselin
Conseillère en communication
MRC de Vaudreuil-Soulanges
450 455-5753, poste 2272
mgingras@mrcvs.ca

SORAC

Nathalie Desjardins
Directrice de programme SORAC
1-888- 728-9169 # 301
nathalie@sorac.ca